

LA MIRC

vous informe

NOUVEAU!

VOTRE BULLETIN
CHANGE DE LOOK!

4
DÉCOUVREZ VOTRE
MRC ET SES SERVICES

TABLIÉ DES MATIÈRES

04

FAIS LE TOUR
DE TA MRC!



06

LA MRC EN
QUELQUES CHIFFRES

08 

CONCOURS PHOTO

09 

LES ÉCHOS
DU CONSEIL

Vive la
belle saison!

10



PORTRAIT
D'EMPLOYÉ(E)



12



ENVIRONNEMENT



18



OFFICE RÉGIONAL
D'HABITATION



20



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



MOT DU PRÉFET

Daniel Plouffe

préfet de la MRC de
Marguerite-D'Youville



UNE VISION RÉGIONALE SE PROPAGE À TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA MRC

Avec l'arrivée du printemps, la MRC de Marguerite-D'Youville est tout comme la nature en pleine effervescence! Nos équipes sont à pied d'œuvre afin de concrétiser de nombreux projets majeurs qui permettront, entre autres, l'implantation pour une première fois d'une vision régionale à travers nos six municipalités en ce qui concerne notre avenir énergétique et la diversité culturelle sur notre territoire.

En effet, nous avons annoncé en avril dernier le lancement de notre démarche de réflexion : *Courant collectif*. Dans le cadre de celle-ci, un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) a été adopté par les membres du conseil de la MRC pour baliser et encadrer l'ensemble des actions entreprises en lien avec le développement éventuel de l'énergie éolienne dans notre région.

Dans un souci de transparence et en raison d'un intérêt grandissant des entreprises privées de ce secteur pour s'implanter sur notre territoire, nous avons tenu en mai dernier des ateliers participatifs afin de sonder l'ensemble de notre population sur ce sujet et d'autres consultations seront effectuées dans les prochains mois.

Les citoyen(ne)s pourront d'ailleurs suivre ce projet et retrouver toutes les informations relatives à cette initiative ainsi que sur les projets potentiels en énergies renouvelables dans la MRC sur [le site Web](#).

Favoriser l'intégration

Le deuxième projet majeur auquel travaillera la MRC sera la réalisation de son plan d'action 2024-2026 pour la valorisation de la diversité culturelle sur son territoire. Déterminé selon quatre axes principaux (attraction, intégration, établissement durable et concertation), celui-ci a reçu un appui significatif du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Mis sur pied grâce à un investissement total de 500 000 \$, soit 250 000 \$ provenant du programme d'appui aux collectivités (PAC) du MIFI et de 250 000 \$ de la MRC, ce plan a pour but de favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable de ces personnes afin qu'elles participent à la prospérité de notre belle région. Nous invitons l'ensemble de la population, les organismes locaux et les partenaires régionaux à s'impliquer dans le cadre de cette nouvelle démarche de la MRC. Suivez l'évolution de ce projet sur notre site Internet et aussi sur sa page Facebook *Diversité culturelle, notre richesse - MRC de Marguerite-D'Youville*.

Profitez bien de cet été pour vous amuser et vous ressourcer. Nous nous retrouverons à l'automne pour constater l'avancement de ces grands projets réalisés en concertation avec le milieu!



**Faites découvrir
VOTRE NOUVEAU BULLETIN
À VOTRE ENTOURAGE!**

FAIS LE TOUR DE TA MRC!

La MRC de Marguerite-D'Youville a été créée en 1982 et s'appelait à cette époque la MRC de LaJemmerais. Celle-ci comprenait sept villes au départ sur son territoire avec Boucherville, mais aujourd'hui elle en compte six, soit les municipalités de Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

LA MRC AU FIL DU TEMPS • FAITS SAILLANTS



1982

DÉSIGNATION DU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC

Maison Jean-Marie Moreau à Verchères

**1991
1992**



CRÉATION DU CLD DE LAJEMMERAIS

**1999
2000**

SÉCURITÉ INCENDIE

En collaboration avec les services locaux de sécurité des incendies, la MRC a la responsabilité d'assurer l'application uniforme de la réglementation en prévention des incendies.

2003

CRÉATION DE LA MRC

À l'origine, sept municipalités faisaient partie du territoire :

Calixa-Lavallée
Contrecoeur
Saint-Amable
Sainte-Julie
Varennes
Verchères
Boucherville

1984



Cérémonie commémorative à la mémoire de M. Jean-Marie Moreau Août 1984

MAISON JEAN-MARIE-MOREAU



RÉNOVATIONS

Première série de travaux Maison Jean-Marie Moreau



1998

NOUVEAU MANDAT POUR LA MRC

La MRC se voit confier la responsabilité de la gestion du service de transport adapté sur son territoire.

2002

CHANGEMENT DES MUNICIPALITÉS

La MRC compte désormais six municipalités en raison de la fusion de Boucherville avec Longueuil.

NOUVEAU SERVICE

Création de la Cour municipale régionale de LaJemmerais

Issu de la fusion des cours municipales de la nouvelle ville de Longueuil, ce nouveau service augmente dès lors l'accessibilité pour les citoyens tout en facilitant la gestion et en créant un rapprochement avec la communauté.





**Office régional
d'habitation de
Marguerite-D'Youville**

Changement de nom et d'établissement d'une vision régionale pour l'Office régional d'habitation (ORH) Marguerite-D'Youville;

Mise en place d'un service d'aide à la recherche de logement à l'ORH de Marguerite-D'Youville



ÉCOCENTRE

Réalisation de travaux majeurs et mise à niveau importante au point de service du secteur Sud de l'écocentre à Varennes.



Octroi d'une importante subvention à la MRC du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour son projet OASIS, qui vise à soutenir la planification d'actions de verdissement.

La MRC de Marguerite-D'Youville devient la première au Québec à signer une entente avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour la modernisation du système de collecte sélective sur son territoire.



PATRIMOINE

Publication de l'Atlas des paysages de la MRC et lancement du programme d'aide à la restauration patrimoniale



Le conseil de la MRC présentant l'Atlas des paysages de Marguerite-D'Youville et le guide des paysages régionaux. Décembre 2021



Dévoilement du Programme d'aide à la restauration patrimoniale. Avril 2022

TRANSPORT ADAPTÉ

Le service est transféré à l'organisme public EXO



**OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION**

La MRC regroupe et gère les activités de l'OMH régional.



RÉNOVATIONS

Travaux majeurs d'agrandissement de la Maison Jean-Marie Moreau



Le CLD devient le SDE de Marguerite-D'Youville



Le CLD, devenu Marguerite-D'Youville, est annexé à la MRC et l'organisme poursuit sa mission de coordonner le développement économique régional.



Crédit photo : Simon Lanciault

LA MRC EN QUELQUES CHIFFRES

SUPERFICIE

350 KM²

TERRITOIRE

Près de **80%**
situé en zone agricole



POPULATION

Près de **83 000**

GENTILÉ

Youvillois, Youvilloise



Crédit photo : Dominic Gauthier



QU'EST-CE QUE C'EST UNE MRC?



BUREAUX ADMINISTRATIFS

Maison Jean-Marie-Moreau,
609, route Marie-Victorin, Verchères

EFFECTIF

Augmentation de

56%

du nombre d'employé(e)s depuis 2019
soit de 45 à 80 personnes incluant les
emplois saisonniers

EMPLOIS

CROISSANCE DE **35%**

du nombre d'emplois de 2016 à 2021
(l'une des plus élevées de la province)

36 669

travailleurs âgés de 25 à 64 ans sur le
marché (taux d'emploi : 83,4% vs 61,9%
à l'échelle du Québec)

REVENU MÉDIAN

61 426\$

vs moyenne québécoise de 49 788\$

Une municipalité régionale de comté (MRC) est une instance supramunicipale composée obligatoirement du maire ou de la mairesse de chacune des municipalités de son territoire. Le préfet de la MRC est désigné par les membres du conseil de la MRC.

Les MRC ont été créées par le gouvernement du Québec dans les années 1980 pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions régionales qui influent sur plusieurs municipalités.

La MRC de Marguerite-D'Youville a comme principal objectif de gérer certaines questions de compétence locale demandant la concertation entre toutes les municipalités sur son territoire. Elle s'occupe de la planification, de la coordination et du partage du financement à l'échelle régionale.

La MRC assume donc plusieurs responsabilités ou compétences grâce à ses différents services dont :

- L'aménagement du territoire, la géomatique, l'ingénierie et le patrimoine;
- La Cour municipale régionale;
- La gestion des cours d'eau régionaux;
- La gestion des matières résiduelles et de projets en développement durable et pour la réduction des gaz à effet de serre;
- Le développement économique régional;
- L'Office régional d'habitation.





POUR L'AMOUR DE NOTRE RÉGION!

Dans le cadre de cette première édition de la nouvelle mouture de notre bulletin La MRC vous informe, nous lançons un concours photo sous la thématique « Pour l'amour de notre région »! Celui-ci a pour but de mettre en valeur les paysages naturels et urbanisés, ainsi que les attraits historiques et patrimoniaux du territoire!

QUI PEUT PARTICIPER?

Tous les citoyen(ne)s de la MRC, soit des municipalités de Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères. Aucun membre du conseil des maires, élu(e)s, employé(e)s ou gestionnaires de la MRC n'est autorisé à participer à ce concours.

PARTICIPEZ  **CLIQUEZ**



Crédit photo : Simon Lanciault

LES ÉCHOS

DU CONSEIL

VOUS VOUS DEMANDEZ CONCRÈTEMENT CE QUI SE PASSE DURANT UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC?

Quand ont lieu les séances?
Quelles sont les décisions qui ont
été prises? Quels sont les projets
en cours et les enjeux actuels?
Vous trouverez rapidement la
réponse à ces interrogations
sur notre site Internet.



De gauche à droite, les membres du conseil de la MRC de Marguerite-D'Youville : le maire de Sainte-Julie M. Mario Lemay, la mairesse de Contrecoeur Mme Maud Allaire, le maire de Verchères M. Alexandre Bélisle, le préfet de la MRC et maire de Calixa-Lavallée M. Daniel Plouffe, le maire de Saint-Amable M. Stéphane Williams et le maire de Varennes et préfet suppléant M. Martin Damphousse.

Crédit photo : Simon Lanciault

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élu(e)s des six municipalités et villes de la MRC composent le conseil qui l'administre. Le conseil prend des décisions conformément aux pouvoirs et aux responsabilités qui lui sont délégués par le gouvernement du Québec et aux compétences que la MRC exerce. Le conseil fixe les orientations alors que le personnel s'assure de la mise en œuvre de ces dernières.

La préfecture est assurée par la personne élue à l'issue d'un vote secret ayant lieu lors d'une séance du Conseil. Le mandat du préfet est d'une durée de deux ans et son rôle consiste à agir à titre de chef du Conseil de la MRC et à présider les séances.



Crédit photo : Simon Lanciault



Portrait des employé(e)s

AMÉLIE GLOBENSKY

EN PLEIN CŒUR DE L'ACTION

*Aucune journée ne se ressemble.
J'ai la chance de toucher à plusieurs
aspects de mon métier.*

Amélie

Crédit photo : Simon Lanciault

TRAVAILLE À LA MRC DEPUIS 2019

En tant que directrice en gestion des ressources humaines, Amélie Globensky n'a pas le temps de s'ennuyer puisque ses tâches et ses responsabilités sont nombreuses et diversifiées! Sa principale motivation? Créer un environnement agréable et les meilleures conditions de travail pour l'ensemble des employé(e)s ou futurs employé(e)s œuvrant chez nous! Découvrez-en plus sur la première personne que vous rencontrerez si vous décidez un jour de joindre notre équipe.



01 QUELLES SONT TES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS?

Je m'occupe notamment de recrutement à la MRC. Notre organisation est d'ailleurs en pleine croissance. Depuis mon arrivée, nous embauchons annuellement en moyenne de 10 à 15 employé(e)s. Cette année est exceptionnelle puisque nous avons déjà 15 nouvelles embauches depuis janvier! Mon rôle est d'offrir un service-conseil en RH à l'équipe de gestion et je m'occupe aussi des volets formation et développement, les relations de travail, la rémunération, les avantages sociaux et la prévention de la santé et sécurité du travail. Le tout en conformité avec les lois du travail en vigueur.

02 QU'AIMES-TU LE PLUS DANS TON TRAVAIL?

Aucune journée ne se ressemble. J'ai la chance de toucher à plusieurs aspects de mon métier. Je suis généraliste RH, et j'ai la chance d'offrir un service-conseil en RH à des gestionnaires œuvrant dans des domaines très variés autant en environnement, développement durable, géomatique, développement économique qu'en logements sociaux, cour municipale, administration et j'en passe. Ce qui est aussi très plaisant, c'est de contribuer à des projets de développement organisationnel en collaborant avec les équipes pour améliorer notamment le bien-être au travail.

Ce que nous voulons, c'est de créer un environnement de travail stimulant flexible, sain et valorisant pour tous, en sollicitant la contribution de chacun, notamment par un comité de travail RH, sondage organisationnel. Je crois sincèrement que la contribution de

tous nous permet d'offrir un climat de travail chaleureux, qui favorise l'autonomie et le bien-être.

03 QUELLE EST LA RÉALISATION DONT TU ES LE PLUS FIÈRE DEPUIS TON ARRIVÉE À LA MRC?

Je suis heureuse d'avoir participé à plusieurs avancements dans la révision des conditions de travail, notamment par les travaux du comité RH, processus d'équité salariale avec l'aide de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), etc.

J'ai travaillé de concert avec la direction, le personnel et les gestionnaires afin de réaliser la mise à jour des conditions de travail, ce qui j'en suis certaine, contribue à l'attractivité et la rétention du personnel. Nous comptons d'ailleurs un très faible taux de roulement et la majorité des embauches sont due à la création de nouveaux postes ou pour la réalisation de nouveaux projets, nous en sommes très fiers.

04 QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUALITÉS D'UNE PERSONNE TRAVAILLANT EN RH?

Je crois qu'il est important d'avoir des aptitudes diversifiées, notamment dans la capacité d'adaptation et la gestion des priorités qui changent constamment. Puis, d'avoir la volonté et la conviction de pouvoir créer un environnement de travail positif et sain.

Il faut aussi savoir communiquer efficacement tant avec les gestionnaires le personnel et la direction et demeurer à l'écoute en tout temps.

05 QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS QUE TU DOIS RELEVER DANS LE CADRE DE TON TRAVAIL?

Les défis RH sont actuellement le recrutement qui peut être difficile avec la pénurie de main-d'œuvre actuelle. Nous sommes très fiers de pouvoir recruter des talents de cette qualité malgré les défis. De plus, le défi quotidien est de se tenir à jour sur les bonnes pratiques RH, les changements dans les lois du travail, les nouveautés, la jurisprudence, etc. et favoriser la mise en place de celles-ci dans notre organisation. Ma véritable paie, c'est de constater régulièrement qu'il y a une belle ambiance de travail et que lorsque des changements sont nécessaires, nous mettons tous les efforts en place afin que cela se passe bien et que cela soit constructif pour tous. En résumé, mon principal objectif dans la cadre de mon travail est de supporter les gestionnaires pour réussir à mobiliser et garder motivé tous les membres de l'équipe de la MRC.

Vous cherchez un nouveau défi à la hauteur de vos attentes et offrant des avantages sociaux très intéressants?

Consultez notre section Offres d'emploi au [margueritedyouville.ca](#) et joignez une équipe dynamique!



ENVIRONNEMENT

MATIÈRES RÉSIDUELLES



Gratuité à l'écocentre!

La MRC est consciente que la fermeture du point de service du secteur Sud de l'écocentre a occasionné certains désagréments l'hiver dernier. Afin de surmonter cela, la MRC a décidé d'offrir gratuitement aux résident(e)s de son territoire un volume de 200 pi³ d'ici la fin de l'année 2024 aux deux points de services de l'écocentre* (Contrecoeur et Varennes).

*Valide par adresse du territoire, non offert aux entreprises.

NOUVELLE GUÉRITÉ, ÉCOCENTRE SUD, VARENNES



ÉCOCENTRE

C'est quoi un écocentre?

L'écocentre est un lieu pour se départir de certains produits, matières et matériaux, notamment des matières qui ne sont pas acceptées dans les collectes effectuées porte à porte. Ces produits sont réutilisés, récupérés, recyclés ou valorisés. Plusieurs matières sont acceptées gratuitement.

Un bon tri des matières permet un taux de valorisation optimal et une diminution des quantités de matières envoyées à l'enfouissement. Il existe deux points de services sur le territoire de la MRC, un à Contrecoeur (secteur Nord) et un à Varennes (secteur Sud). Ces deux points de dépôt sont accessibles à tous les citoyen(ne)s du territoire de la MRC.

[Consultez notre site Internet pour connaître les matières acceptées et les heures d'ouverture au \[www.marqueredeyouville.ca\]\(http://www.marqueredeyouville.ca\)!](http://www.marqueredeyouville.ca)





la gestion du bac brun **un jeu d'enfant**

3 questions à se poser

Si vous répondez **OUI** à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer votre matière dans le bac brun.

- 1 Est-ce que ça se mange ?
- 2 Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ou ayant servi à emballer de la nourriture ?
- 3 Est-ce un résidu de jardinage ?

MRC DE LA VALLÉE-DU-ROCHER MRC de Mégantic MRC de l'Estrie monorganibac.ca

La gestion du bac brun, un jeu d'enfant!

BIOMÉTHANISATION VS COMPOSTAGE, COMMENT S'Y RETROUVER?

Les matières organiques que vous déposez dans votre bac brun (Organibac) sont traitées par la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS), située à Varennes.

La technologie de son centre d'opérations est basée sur le processus de la biométhanisation.

PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES PROCÉDÉS DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES

	BIOMÉTHANISATION	COMPOSTAGE
Durée du traitement de la matière	Environ 21 jours	Plusieurs mois
Extrant(s)	Digestat et biogaz renouvelable	Compost
Mise en application	Équipements industriels de haute technologie	Compostière (à la maison) Plateforme de compostage (industriel)
Procédé	Dégradation par des bactéries Milieu sans oxygène (anaérobique)	Dégradation par des bactéries Milieu avec oxygène (aérobique)
Matières acceptées	Tous les restants de table crus ou cuits, périmés ou non, incluant les sauces, viandes, poissons, os, œufs, produits laitiers, les cartons/papiers souillés par la nourriture et les résidus de jardin et platebandes	Restants de table sauf huiles et sauces, viandes, poisson, os, œufs et produits laitiers et sucreries, papiers souillés par la nourriture

LE BAC BRUN NE DIGÈRE PLUS LE GAZON!

SOLUTIONS DE RECHANGE

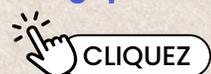
1. Pratiquez l'herbicyclage (laissez simplement les rognures de gazon au sol)
2. Utilisez la collecte de chaume, feuilles et brindilles

RAMASSER LE GAZON, QUELLE CORVÉE!

LA SOLUTION : L'HERBICYCLAGE!

L'herbicyclage consiste simplement à laisser le gazon au sol après la coupe. En plus d'aider le sol à conserver son humidité, cette pratique ralentit l'apparition de mauvaises herbes, et enrichit votre gazon. L'herbicyclage vous permettra d'économiser en temps et argent!

Conseils pour avoir une pelouse écologique!



ARBRESSENCE

Ramassage GRATUIT de retailles de cèdres!

DÉTAILS ICI

REVALORISATION

DES BALAYURES DE RUES

Chaque année, ce sont environ 1000 tonnes de résidus de balayures de rue qui sont ramassées sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville et envoyées à l'enfouissement.

DES BALAYURES DE RUE QU'EST-CE QUE C'EST?

Les balayures de rue sont des résidus collectés sur la chaussée au printemps et à l'automne. Elles sont, entre autres, composées de feuilles, de gravier et de sable.

PROJET PILOTE LANCÉ DANS LA MRC

Grâce à une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité, la MRC a mandaté la firme Stratzer pour la caractérisation des balayures de rue de cinq de ses municipalités locales, soit Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.



Un échantillonnage des résidus de balayures de rue s'est fait en deux parties, soit une au printemps 2023 et une à l'automne 2023. La caractérisation de ces échantillons visait l'identification des contaminants présents dans les balayures de rue, afin d'évaluer les débouchés possibles pour permettre de détourner ces matières de l'enfouissement. Les échantillons d'automne se sont révélés être composés à 90 % de feuilles et peuvent donc être compostés comme tel, ce qui permet d'éviter leur enfouissement.

Les échantillons de printemps feront quant à eux l'objet d'analyses supplémentaires afin d'évaluer la possibilité de les valoriser en les intégrant dans un procédé de fabrication de béton.

LES ÉCHANTILLONS D'AUTOMNE SE SONT RÉVÉLÉS ÊTRE COMPOSÉS DE

90%

de feuilles et peuvent donc être compostés comme tel



STRATZER

Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation

Québec 



LE PROJET HORIZON PREND RACINE DANS LA MRC!

Dans le cadre de la poursuite **du Projet Horizon Nature**, qui vise la protection et la régénération des espaces verts et corridors naturels de son territoire, la MRC a procédé à plusieurs plantations d'arbres et d'arbustes dans ses municipalités.

Depuis l'automne 2022, les actions sur le terrain ont permis de planter déjà plus de **32 000 arbres** et celles-ci se poursuivront jusqu'en 2027.

PROJETS À VENIR EN 2024

- Verdissage d'une cour d'école à Varennes;
- Ajout d'arbres dans des parcs urbains à Sainte-Julie;
- Création d'un milieu naturel à l'écocentre de Contrecoeur;
- Embellissement des bordures de rues dans plusieurs municipalités;
- Végétalisation de bandes de protection de cours d'eau agricole et urbain;
- Aménagement de quelques jardins pour pollinisateurs à Varennes;
- Création de milieux de fraîcheur sur le terrain de certains bâtiments d'hébergement de personnes âgées.

Le Projet Horizon Nature fait partie du nouveau Plan de réduction des gaz à effet de serre de la MRC qui a été possible grâce à une aide financière de 1,7 M\$ accordée par le MAMH et de son Fonds régions et ruralité.

N'hésitez pas à communiquer avec la MRC si vous désirez participer à de nouveaux projets de reboisement. Pour voir les projets déjà réalisés, consultez notre carte interactive au www.margueritedyouville.ca!



Crédit photo : Simon Lanciault

PLANTER PLUS DE
32 000

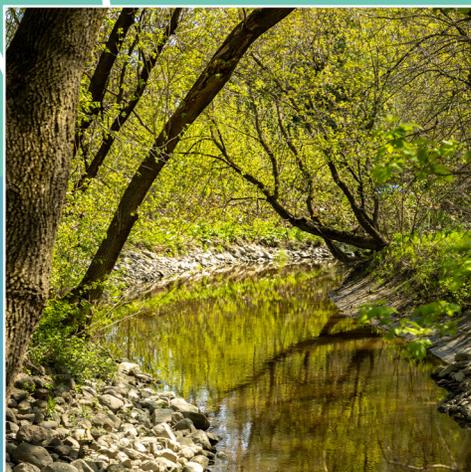


Crédit photo : Simon Lanciault



LA PROTECTION DES BERGES

La rive, aussi connue sous le nom de bande riveraine, est une zone tampon située de part et d'autre des cours d'eau. Elle sert de transition naturelle entre l'écosystème aquatique et l'environnement terrestre adjacent.



Nous vous rappelons que ces zones de végétation bordant les cours d'eau sont essentielles afin de préserver, entre autres, la qualité de l'eau, la biodiversité et la stabilité des rives et leurs avantages sont multiples tant au niveau écologique, économique et social.

LES ZONES DE VÉGÉTATION BORDANT LES COURS D'EAU SONT ESSENTIELLES AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU



Crédit photo : Simon Lanciault

CONSULTEZ NOTRE NOUVEAU DÉPLIANT SUR LES BANDES RIVERAINES



Crédit photo : Simon Lanciault

C'est pourquoi la réglementation sera appliquée plus sévèrement à partir de 2024 afin de permettre aux rives de se rétablir. Ces mesures visent à préserver nos milieux hydriques et à assurer un développement durable pour les générations futures.

Tous les travaux réalisés dans la rive nécessitent des autorisations, soit de la municipalité, de la MRC ou du ministère de l'Environnement. Il est donc important de vérifier auprès de la MRC les dispositions spécifiques qui s'appliquent à votre propriété avant de réaliser des travaux sur la rive ou le littoral.



Crédit photo : Simon Lanciault



Habitation

LOYERS À PRIX MODIQUE

NOUVEAUX LOGEMENTS DISPONIBLES À SAINT-AMABLE

De nouveaux logements sociaux seront disponibles dès cet été pour les familles à faible revenu de la région de Saint-Amable. Le nouvel immeuble situé au 300, rue Dominique offrira des logements de deux et trois chambres.

PROJET ESTIMÉ À

5 M\$



Office régional
d'habitation de
Marguerite-D'Youville

Ce projet, estimé à 5 M\$, est le premier au Québec à voir le jour dans le cadre du nouveau programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Vérifiez les critères d'admissibilité sur notre site Internet **www.margueritedyouville** afin de pouvoir bénéficier de cette opportunité.

Vous avez des questions ou vous voulez faire une demande de logement? Communiquez avec l'ORH par :

- téléphone au 450 583-3563
- courriel à infoorh@margueritedyouville.ca



Office régional
d'habitation de
Marguerite-D'Youville

SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (SARL)



450-583-3563
infoorh@margueritedyouville.ca

PROFITEZ DU NOUVEAU SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (SARL) !

À l'approche du 1^{er} juillet, vous êtes à la recherche d'un nouveau logement ou vous vous retrouvez sans logis? En cas d'urgence, appelez le nouveau Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office régional d'habitation (ORH) de Marguerite-D'Youville! Ce service est gratuit et a pour but d'accompagner les ménages sans logement sur le territoire de la MRC.

Crédit photo : Simon Lanciault

Vous pourriez bénéficier de :

- Rencontres individuelles et de suivis (courriel, téléphone ou en personne selon vos besoins);
- Informations sur différents aspects de la recherche de logements;
- Interventions personnalisées selon la situation;
- Accompagnement lors des visites (si requis);
- Références vers d'autres organismes (au besoin);
- Repérage des publications de logements vacants.



L'ORH UNE ORGANISATION DYNAMIQUE ET EN PLEINE CROISSANCE !

L'Office régional d'habitation (ORH) a la responsabilité de la gestion des immeubles d'habitations à loyer modique (HLM) sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville. L'ORH gère 148 HLM, 35 Accès-logis et 51 logements bénéficiant du programme de suppléments au loyer (PSL).

Au cours des dernières années, l'organisme a été très dynamique et ne cesse de croître puisqu'il travaille avec son équipe à la réalisation de plusieurs projets majeurs sur le territoire de la MRC.

Parmi les actions et orientations stratégiques de l'ORH dans la région, nous comptons notamment :

- La remise en état de son parc immobilier (2022-2025) pour le bien-être de ses locataires;
- Le développement de nouveaux projets de logements abordables et sociaux parce que l'accès à un logement sain, de qualité et abordable est le point central de la vision de l'ORH;
- Développer des partenariats avec les organismes du territoire pour favoriser la stabilité résidentielle des personnes en situation de vulnérabilité.



Pour en savoir plus sur l'ORH de Marguerite-D'Youville, consultez le site Internet www.margueritedyouville.ca ou la [page Facebook Office régional d'habitation de Marguerite-D'Youville-ORHMDY](#).
Contactez-nous par téléphone au 450 583-3563 ou par courriel à infoorh@margueritedyouville.ca.



Développement économique

ATELIERS DE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

OBTENEZ UN COUP DE POUCE POUR VOTRE PROJET

Vous avez envie de vous lancer en affaires ou d'acquérir une entreprise? Nous avons un outil indispensable pour vous : notre atelier de démarrage d'entreprise! Il s'adresse à tout type d'entrepreneur qui se lance dans une nouvelle aventure.



Lors de cette formation de trois heures, on vous décrira les outils proposés par le Service de développement économique (SDE) de la MRC et on vous prodiguera de précieux conseils, de l'idée initiale du projet jusqu'au démarrage de l'entreprise.

Inscrivez-vous dès maintenant aux prochains ateliers offerts par le SDE en vous rendant sur notre site Internet www.margueritedyouville.ca.



MRC de
Marguerite-D'Youville
Développement économique



CAMPAGNE DE SOUTIEN AUX COMMERCE LOCAUX LANCÉE PAR LA MRC

Le Service de développement économique (SDE) de la MRC a lancé récemment un nouveau projet intitulé « Ensemble, soutenons nos commerces locaux ». Grâce à un investissement de 50 000\$ de la MRC, les entreprises de proximité pourront obtenir de l'aide pour valoriser l'achat local et favoriser le développement économique de la région.

ACTIONS MISES EN PLACE EN 2024

- Présentation de 12 commerces de la région à travers des vidéos promotionnelles réalisées en partenariat avec l'émission **Vu & Reconnu**;
- Lancement d'une campagne de marketing d'influence invitant les entreprises participantes à discuter de l'importance du commerce de proximité et à partager leur amour pour leur ville;
- Mise en place d'un répertoire complet des entreprises grâce à une plateforme en ligne ainsi que les promotions des produits et des commerces locaux participants par des concours ouverts aux résidents du territoire de la MRC.



INVESTISSEMENT DE
50 000\$
DE LA MRC

Les commerces de proximité intéressés au projet ou désirant obtenir plus de détails peuvent communiquer avec Mme Ariane Lorrain-Hamel, conseillère aux entreprises, par courriel au alorrain@margueritedyouville.ca ou 450 583-3303, poste 224.

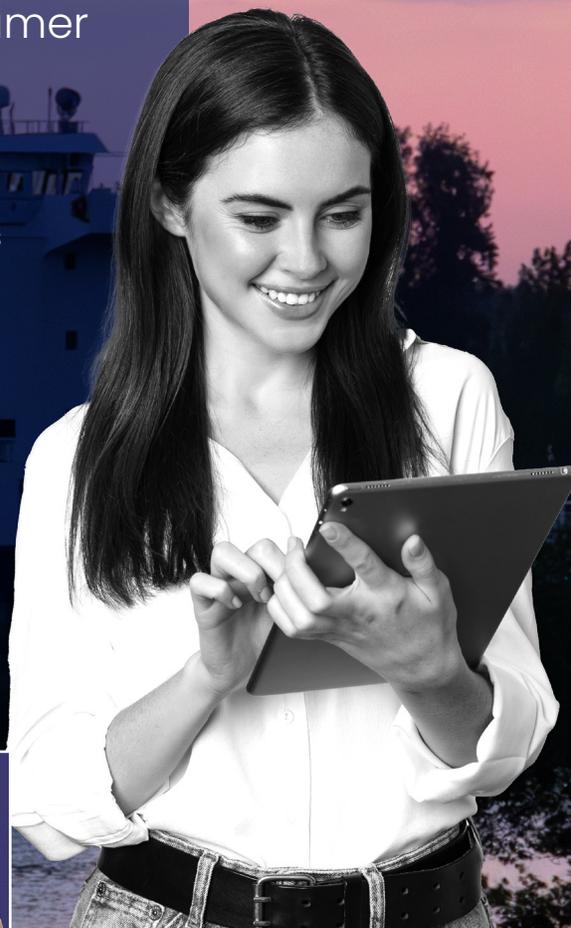


Développement économique

NOUVEL APPEL DE PROJETS

Les entreprises invitées à entamer un virage numérique et en développement durable

Pour une deuxième année consécutive, les entrepreneur(e)s de la MRC sont invités à participer à l'appel de projets en virage numérique et développement durable! Le Fonds de soutien aux initiatives (FSI) vous permettra ainsi de concrétiser vos projets grâce à de l'accompagnement ainsi qu'à une aide financière sous forme de contribution non remboursable.



Les entrepreneur(e)s participant(e)s à cet appel de projets effectueront un parcours d'accompagnement en trois volets : prédiagnostic gratuit, rapport prédiagnostic, et concrétisation du projet.

Les entreprises intéressées ont jusqu'au vendredi **14 juin 2024** pour déposer leur candidature. Le cahier de candidature et les critères d'admissibilité sont disponibles au www.margueritedyouville.ca. Pour toutes questions concernant cet appel de projets, communiquez avec l'équipe du SDE au **450 583-3303**.



**MONTANTS ADMISSIBLES
JUSQU'À**

10 000 \$

Crédit photo : Simon Lanciault

Fonds de soutien

NOUVELLES SUBVENTIONS DISPONIBLES : POUR LES ENTREPRENEUR(E)S

Un nouveau Fonds de soutien aux entreprises (FSE) a été mis sur pied récemment par le SDE de la MRC pour encourager la création, la croissance et la relève dans le milieu entrepreneurial sur son territoire. Le FSE se divise en quatre volets, soit : démarrage, économie sociale, accompagnement et subvention jumelée à un financement de la MRC.

Ce fonds a ainsi été bonifié pour élargir les critères d'admissibilité notamment :

- Augmentation des montants admissibles jusqu'à 10 000 \$ pour certains volets;
- Frais de dossier, critères d'âge et mise de fonds nécessaires abolis;
- Procédures administratives réduites.

Vous voulez bénéficier de cette aide financière?
Consultez les critères d'admissibilité sur notre site Internet au www.margueritedyouville.ca, dans la section Développement économique sous la rubrique Fonds et programmes de financement.





Crédit photo : Simon Lanciault

LA **MIRC**
vous informe

www.margueritedyouville.ca • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : chartcreative

PRINTEMPS- ÉTÉ 2024 | VOLUME 17, NUMÉRO 2 | MARGUERITEDYOUVILLE.CA